



Strasbourg, 23 juin 2021

CAHAI-COG(2021)PV1

**COMITÉ AD HOC
SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
(CAHAI)**

**Groupe de consultation et de sensibilisation
(CAHAI-COG)**

3^{ème} réunion, 22-23 juin 2021

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Ouverture de la réunion

1. M. Gregor Stojin, Président du CAHAI a ouvert la réunion. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette 3ème réunion du CAHAI-COG qui est consacrée à l'examen de l'analyse de la consultation multipartite du CAHAI préparée par le secrétariat, avec le soutien de l'expert scientifique Marc-Antoine DILHAC et de son équipe.
2. M. Stojin a souligné le très bon taux de réponse à la consultation multipartite, qui se caractérise à son tour par une répartition géographique et catégorielle très équilibrée. Il a souligné que ce résultat n'aurait pas été possible sans la contribution et les efforts de sensibilisation à la consultation par les membres du CAHAI et en particulier par les membres du CAHAI-COG.
3. Il a mentionné la 131e session du Comité des ministres qui s'est tenue à Hambourg le 21 mai, soulignant que les ministres des affaires étrangères y ont réaffirmé que, tout en gardant l'esprit ouvert, le travail actuellement mené vise à l'élaboration d'un instrument transversal juridiquement contraignant, énonçant les grands principes de la réglementation de l'IA au regard des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, et complété, le cas échéant, par d'autres instruments sectoriels, juridiquement contraignants ou non.
4. M. Stojin a également souligné les résultats importants de la conférence de Nicosie des ministres responsables des médias et de la société de l'information qui s'est tenue les 10 et 11 juin sur le thème "Intelligence artificielle - Politique intelligente : Défis et opportunités pour les médias et la démocratie. Une déclaration finale et quatre résolutions ont été adoptées, dans lesquelles les ministres ont reconnu l'impact, tant positif que négatif, de l'application des technologies numériques, y compris l'IA, sur l'exercice et la jouissance des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression.
5. Pour conclure, M. Stojin a informé le groupe que M. Victoria Alsina, la coprésidente espagnole du CAHAI-COG, a récemment été nommée membre du cabinet du gouvernement de Catalogne en Espagne en tant que ministre de l'action extérieure et de l'ouverture gouvernementale, et ne pourra donc plus participer au CAHAI-COG. Il l'a remerciée pour tout son travail et son importante contribution au CAHAI-COG.
6. Mme Claudia Luciani, Directrice de la Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance du Conseil de l'Europe, a poursuivi en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en soulignant le succès de la consultation multipartite qui a permis de recueillir des contributions de 260 répondants, riches et diversifiées. Cette contribution a assuré une représentation à la fois géographique et institutionnelle, avec des contributions provenant de différentes régions d'Europe et de différents acteurs (société civile, secteur privé, acteurs de l'internet, universités et entités publiques).
7. En ce qui concerne les travaux menés avec d'autres organisations, Mme Luciani a informé le Groupe que le 21 avril, l'Union européenne a également présenté sa proposition de règlement établissant des règles harmonisées en matière d'intelligence artificielle. Elle a ajouté que les analyses préliminaires indiquent qu'il y aura une grande marge de

manœuvre pour les deux organisations pour développer des cadres juridiques compatibles et mutuellement cohérents dans l'esprit du Mémoire d'accord de 2007 entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et au bénéfice du grand espace européen - et peut-être au-delà de notre région.

8. Il existe des forums d'échange réguliers avec l'Union européenne à cette fin. Deux exemples récents sont la réunion CATS (réunion de consultation entre la présidence du Comité de l'article 36 de l'Union européenne) du 18 juin, où la présidence de l'UE a confirmé qu'il s'agit clairement d'un sujet d'intérêt commun. En outre, la directrice Lucilla Siolli de la DG-Connect a présenté la proposition de la CE sur la réglementation de l'IA lors d'une réunion du coordinateur thématique du CM sur la politique de l'information. Ces échanges ont montré que le travail de nos organisations est complémentaire par nature : si la base de la réglementation européenne sur l'IA est le marché intérieur et la protection des données personnelles, le Conseil de l'Europe peut apporter une réelle valeur ajoutée lorsqu'il s'agit de garantir que les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie sont pleinement respectés lorsque des applications d'IA sont conçues, développées et mises en œuvre.
9. Mme Luciani a également mentionné qu'un exemple concret des synergies que nous essayons continuellement d'assurer est le développement d'un site web commun *globalpolicy.ai*, dont le but est de présenter la richesse du travail de plusieurs grandes organisations intergouvernementales sur la réglementation de l'IA. Le site *globalpolicy.ai* a été lancé dans une phase de test spécialement pour cette réunion, mais son lancement officiel est prévu pour le 15 septembre 2021 lors d'un événement de la présidence slovène du Conseil de l'Union européenne.

2. Adoption de l'ordre du jour

10. Le CAHAI-COG a examiné et adopté le projet d'ordre du jour. L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement à l'annexe I et à l'annexe II.

3. Présentation de la compilation et du rapport sur la consultation multipartite par le secrétariat et l'expert scientifique, suivie d'une discussion avec le CAHAI-COG.

11. Le coprésident du CAHAI-COG, M. Andrey Neznamov, a informé le groupe que la compilation des réponses à la consultation a déjà été publiée sur le site web du CAHAI et que l'analyse des résultats sera également publiée une fois approuvée par la plénière du CAHAI.
12. Il a souligné que les résultats de la consultation serviront de support au CAHAI-LFG, ce qui lui permettra de prendre position sur les questions réglementaires clés et d'apporter des éléments supplémentaires à ses travaux. Il s'agit d'un outil de soutien non contraignant pour les délibérations au sein du CAHAI.
13. Parmi les 260 réponses, 49 provenaient de l'État et d'autres de la société civile, du monde universitaire, du secteur public et de la communauté technique, ce qui représente une bonne répartition des contributions.

14. Il appartiendra ensuite au CAHAI/CM de décider d'utiliser ou non ces résultats. Il faut se rappeler que les réponses ne sont pas de simples perceptions, les parties prenantes ont pleinement réfléchi à leur contribution.
15. M. Neznamov a remercié tous ceux qui ont pris le temps de participer à la consultation.
16. Chacune des cinq sections de l'analyse des réponses à la consultation a ensuite été présentée au CAHAI-COG par le secrétariat, suivie de discussions.
17. Le CAHAI-COG a noté qu'en ce qui concerne la définition des systèmes d'IA, il est important d'avoir une définition technologiquement neutre qui s'applique aux cas d'utilisation dans le monde réel. La question a été soulevée de savoir si les définitions existantes pouvaient être utilisées. L'absence de réponse claire à cet égard reflète la complexité des débats.
18. L'utilisation d'applications d'IA pour la reconnaissance faciale et la notation des individus a suscité le plus de commentaires et de préoccupations. Le CAHAI-COG a convenu que la reconnaissance faciale et la notation sociale suscitaient des inquiétudes quant au potentiel de surveillance de masse, aux restrictions de la liberté de réunion et à l'impact sur les droits démocratiques.
19. Le CAHAI-COG a noté que les réponses à la consultation ont montré qu'il y a un grand soutien pour une réglementation contraignante, en particulier concernant les applications potentielles à haut risque des systèmes d'IA. L'autorégulation ne semble pas suffisante.
20. L'importance de la dignité humaine a été soulignée par plusieurs délégations. La dignité humaine reste une référence pour tout travail juridique, elle permet une diversité d'interprétation et permet la protection d'autres droits de l'homme. Lors de la consultation, la dignité humaine a été considérée comme le principe juridique, le droit ou l'intérêt le plus important à prendre en compte.
21. Le CAHAI-COG a pris note du fait que les répondants ont fréquemment déclaré qu'il devrait incomber aux développeurs ou aux déployeurs de démontrer que le système d'IA n'a pas d'impact négatif sur les individus.
22. Le groupe a convenu que la question de l'interdiction de la reconnaissance faciale est une question polarisante pour laquelle il n'y a pas de majorité claire en faveur ou contre.
23. Le CAHAI-COG a noté que les résultats de la consultation invitent le CdE à être clair, cohérent, pédagogique et énergique dans l'adoption de mesures contraignantes. Un instrument juridique devrait s'adapter à l'évolution de la technologie. La société civile devrait être responsabilisée et le public impliqué dans l'élaboration des politiques en matière d'IA.

4. Résumé des principales conclusions du rapport et des points à retenir de la réunion, à porter à l'attention de la plénière du CAHAI.

24. M. Neznamov a souligné que l'analyse n'est bien sûr pas contraignante pour le Conseil de l'Europe, y compris pour le CAHAI. Son rôle est de fournir des idées à prendre en compte pour aller de l'avant. Il appartiendra au CAHAI-LFG de décider des questions à développer en tant qu'éléments d'un futur instrument juridique, et enfin le CM décidera de ce qu'il convient de faire avec les résultats du CAHAI.
25. En ce qui concerne la reconnaissance faciale, un large consensus s'est dégagé sur la surveillance humaine et la nécessité de mettre en place des garanties solides dans l'utilisation de la reconnaissance faciale.
26. Certaines délégations ont souligné que même pour les experts, la manière dont les systèmes d'IA peuvent permettre de protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit n'est pas claire. La manière dont les applications de l'IA peuvent favoriser les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit pourrait être précisée. Les possibilités et la protection offertes par l'IA devraient également être examinées.

5. Information par les coprésidents du CAHAI-LFG

27. Le CAHAI-LFG a jusqu'à présent tenu trois réunions en 2021. Sept sous-groupes de travail ont été créés, chacun traitant d'un élément différent de l'IA. Les résultats des cinq premiers sous-groupes de travail ont été rassemblés dans un document intitulé Avant-projet de dispositions types concernant la conception, le développement et l'application de systèmes d'intelligence artificielle, qui a été examiné lors de la dernière réunion du CAHAI-LFG les 31 mai et 1er juin. Ce document est en fait une maquette de ce à quoi pourrait ressembler un éventuel futur instrument juridique, avec un aperçu des éléments qui pourraient être présentés au CM pour inclusion dans un instrument juridique.
28. Suite à la dernière réunion du CAHAI-LFG, les dispositions types seront révisées à la lumière des commentaires reçus pendant la réunion et fournis par écrit après la réunion et pour inclure également les résultats des sous-groupes de travail six et sept.
29. Le document sera ensuite réexaminé lors de la prochaine réunion du CAHAI-LFG en septembre. Un rapport d'étape, préparé par le secrétariat et les coprésidents, sur le travail et les résultats intermédiaires du CAHAI-LFG jusqu'à présent sera présenté à la prochaine réunion plénière du CAHAI en juillet.

6. Information par les coprésidents du CAHAI-PDG

30. Le CAHAI-PDG a tenu une réunion constructive et approfondie le 27 mai. Deux documents étaient à l'ordre du jour sur l'évaluation d'impact sur les droits de l'homme et l'IA dans le secteur public.

31. Concernant le document sur l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme, il a été décidé de réviser le document sur la base des commentaires faits pendant la réunion et des commentaires supplémentaires fournis par écrit après la réunion.
32. En outre, il a été décidé d'élaborer une liste de questions à utiliser pour compléter la méthodologie de l'analyse d'impact, et en vue de fournir une orientation plus opérationnelle. Des exemples pourraient être fournis sur ce à quoi pourraient ressembler ces questions d'orientation ou d'approfondissement. Cette liste de contrôle sera présentée pour approbation lors de la prochaine réunion du CAHAI-PDG en octobre.
33. De plus, une fois le document finalisé, les conclusions clés seront extraites pour faire partie des éléments qui seront préparés par le CAHAI à la fin de son mandat et envoyés au CM dans le cadre du paquet plus large.
34. En ce qui concerne le document relatif au secteur public, il a été décidé de développer davantage les orientations politiques sur certains thèmes, en cartographiant l'impact de l'utilisation des systèmes d'IA dans le secteur public, en soulignant les avantages et en donnant des exemples concrets.
35. Le document d'orientation qui en résulte pourrait être utilisé par les institutions publiques pour les guider lorsqu'elles utilisent ou envisagent de déployer des systèmes d'IA.
36. Les documents révisés et les résultats du MSC seront examinés lors de la prochaine réunion du CAHAI-PDG en octobre. Un rapport d'étape, préparé par le secrétariat et les coprésidents, sur les travaux et les résultats du groupe de travail sur le CAHAI sera présenté à la prochaine réunion plénière du CAHAI en juillet.
37. Le travail du CAHAI-COG alimentera le travail du CAHAI-PDG et du CAHAI-LFG et certaines questions, même si elles ne sont pas incluses dans le futur instrument juridique, seront gardées en mémoire en tant que réflexions importantes pour l'avenir.

7. Autres questions

38. M. Patrick Penninckx, Chef du département Société de l'information, a mentionné le Forum sur la gouvernance de l'Internet qui aura lieu à la fin de l'année (6-10 décembre), accueilli par la Pologne et couvrant tous les aspects du développement numérique. On pourrait réfléchir à la façon dont le travail du CAHAI pourrait être représenté et comment le FGI pourrait être utilisé comme un espace de consultation pour le CAHAI. Le FGI a montré un vif intérêt pour le travail du CAHAI.

8. Remarques finales par M. Patrick Penninckx, Chef du département Société de l'information

39. Dans son discours de clôture, M. Penninckx a souligné l'importance de la résolution sur la liberté d'expression et les technologies numériques adoptée par les ministres spécialisés des Etats membres du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et la République de Chypre.

40. M. Penninckx a également mentionné la conférence organisée en octobre dans le cadre de la présidence hongroise du CM, qui abordera le développement de l'IA dans la société européenne sous un angle large, en partageant des exemples concrets d'utilisation d'applications d'IA dans la vie quotidienne à tous les niveaux.
41. Il a terminé en se félicitant de la présence d'un représentant de la Commission européenne aux réunions du CAHAI, soulignant qu'il est crucial pour le Conseil de l'Europe et l'Union européenne de s'informer mutuellement des développements. Il en va évidemment de même vis-à-vis des autres organisations régionales et internationales.

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

22 juin 2021		
Temps	Référence du document	Point de l'ordre du jour
14 h 30	CAHAI-COG(2020)PV1 (rapport de la première réunion) CAHAI-COG(2020)PV2 (rapport de la deuxième réunion)	1. Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> • M. Gregor Strojín, Président du CAHAI • Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe • M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe
14 h 45	CAHAI-COG(2021)OJ1	2. Adoption de l'ordre du jour
14 h 50	CAHAI(2021)06 Compilation des réponses à la consultation multi-parties prenantes (A-E) Compilation des réponses à la consultation multipartite (F-M) Compilation des réponses à la consultation multipartite (N-Z) CAHAI-COG(2021)01 Analyse provisoire de la consultation multipartite	3. Présentation de la compilation et du rapport sur la consultation multipartite par le secrétariat et l'expert scientifique, suivie d'une discussion avec le CAHAI-COG.
17 h 30		<i>Fin de la session du premier jour</i>
23 juin 2021		
14 h 30		[suite : 3 : Présentation de la compilation et du rapport sur la consultation multipartite par le secrétariat et l'expert scientifique, suivie d'une discussion avec le CAHAI-COG].

16 heures		4. Résumé des principales conclusions du rapport et des points à retenir de la réunion, à porter à l'attention de la plénière du CAHAI.
16 h 45	CAHAI-LFG(2021)PV2 (rapport de la deuxième réunion) CAHAI-LFG(2021)PV3 (rapport de la troisième réunion)	5. Information par les coprésidents du CAHAI-LFG <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour par les co-présidents du CAHAI-LFG sur les progrès récents
17 heures	CAHAI-PDG(2021)PV2 (rapport de la quatrième réunion) CAHAI-PDG(2021)PV3 (rapport de la cinquième réunion)	6. Information par les coprésidents du CAHAI-PDG <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour par les coprésidents du CAHAI-PDG sur les progrès récents
17 h 15		7. Tout autre sujet
17 h 20		8. Remarques finales par M. Patrick Penninckx, Chef du département Société de l'information
17 h 30		<i>Fin de la réunion</i>

ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE CONSULTATIONS AND OUTREACH GROUP / MEMBRES DU GROUPE DE CONSULTATION ET DE SENSIBILISATION

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

M. Dag DZUMRUKCIC - Ministre conseiller, Département des affaires juridiques internationales, Ministère des affaires étrangères / Minister counsellor, Department for International Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mme Adriana DERGAM - Member of the Council of the Government of the Czech Republic for Human Rights, Board Member of the LatAm Chapter, European Chamber of Technology (EUTEC) / Membre du Conseil du Gouvernement de la République tchèque pour les droits de l'homme, Membre du Conseil d'administration du chapitre LatAm, Chambre européenne des technologies (EUTEC)

ALLEMAGNE / GERMANY

GRECE / GRECE

Mme Kalliopi POLITOU - Executive, Department of Digital Investment Economics and Digital Skills / Exécutif, Département d'économie numérique des investissements et des compétences numériques

IRELAND / IRLANDE

Mme Aphra KERR - Professor, Maynooth University and the ADAPT SFI Research Centre for Digital Media Technology / Professeur, Université de Maynooth et Centre de Recherche ADAPT SFI pour les technologies des médias numériques

ITALIE / ITALIE

Mme Serena DELL'AGLI - Doctor in European Law and Economics, Infratel Italia S.p.A. Technical Secretariat staff member / Docteur en droit européen et en économie, Infratel Italia S.p.A. Membre du personnel du secrétariat technique

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Veronica CRETU - Independent expert / Expert indépendant

POLAND / POLOGNE

Mr Robert KROPLEWSKI - Plénipotentiaire du ministre de la numérisation pour la société de l'information, Ministère de la numérisation / Plenipotentiary of the Minister of Digitization for the Information Society, Ministry of Digitization

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

M. Andrey NEZNAMOV - Co-Chair of CAHAI-COG/ Co-président du CAHAI-COG

Senior researcher of the Russian Academy of Sciences, Executive Director for AI regulation, Sberbank / Chercheur principal de l'Académie russe des sciences, Directeur exécutif de la réglementation de l'IA, Sberbank

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Mme Jana NOVOHRADSKÁ - Responsable de la Division de l'agenda numérique, Service des politiques numériques et de la coopération internationale, Ministère des investissements, du Développement régional et de l'Informatisation de la République slovaque, *CAHAI Gender Equality Rapporteur*/ Responsable de la Division de l'agenda numérique, Service des politiques numériques et de la coopération internationale, Ministère des investissements, du Développement régional et de l'Informatisation de la République slovaque, *Rapporteuse sur l'égalité de genre du CAHAI*

TURKEY / TURQUIE

Mme Zümrüt MUFTUOGLU - Expert, Digital Transformation Office, Presidency of the Republic of Turkey / Expert, Bureau de la transformation numérique, Présidence de la République de Turquie

Other representatives of the CAHAI and its working groups / Autres représentants du CAHAI et ses groupes de travail

M. Gregor STROJIN - Chair of the CAHAI / Président du CAHAI

Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / Conseiller du Président, Cour suprême de la République de Slovénie

M. Wolfgang TEVES - Chair of the CAHAI-PDG / Président du CAHAI PDG

Head of Division for Digital Strategy ; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

M. Zoltán TURBÉK - Co-Chair of the CAHAI-PDG/ Co-Président du CAHAI-PDG
Director, Department of International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / Directeur,
Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce

Mme Peggy VALCKE - Co-Chair of the CAHAI-LFG / Co-Présidente du CAHAI-LFG / Vice-Chair of the CAHAI / Vice-Présidente du CAHAI
Researcher and Professor in ICT and Media at the Faculty of Law at the KU Leuven / chercheuse et professeur en ICT et médias à la faculté de droit à la KU Leuven

PARTICIPANTS

Council of Europe bodies and institutions / Organes et institutions du Conseil de l'Europe

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING

Mme Francesca FANUCCI - Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law, Netherlands / Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucratif, Pays-Bas

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)

Mme Emilija GAGRCIN - Advisory Council on Youth / Conseil consultatif sur la jeunesse

European Union and Observers from International Organisations / Union européenne et Observateurs des Organisations Internationales

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Mme Yordanka IVANOVA -

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)

Mme Julia HAAS - Assistant Project Officer, Office of the Representative on Freedom of the Media / Chargé de projet adjoint, Bureau du Représentant pour la liberté des médias

OBSERVERS ADMITTED TO THE CAHAI / OBSERVATEURS ADMIS AU CAHAI

Council of Europe partner Internet companies / Entreprises internet partenaires du Conseil de l'Europe

ORGANISATION INTERNATIONALE DE CONSEIL EN COMMUNICATION (ICCO)

RIPE NCC

TELEFONICA

Mme Paloma VILLA MATEOS, Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Mr Gonzalo LOPEZ BARAJAS, Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Civil Society Organisations, other private sector and academic actors relevant to the work of the CAHAI / Organisations de la Société civile, autres acteurs du secteur privé et académique, concernés par les travaux du CAHAI

MEDIALAWS

SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE

M. Marc-Antoine DILHAC - PhD, Professeur de philosophie à l'Université de Montréal, membre associé du Mila et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique publique et théorie politique / Professor de philosophie à l'Université de Montréal, membre associé du Mila et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique publique et théorie politique

SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)

Mr Jan KLEIJSSSEN - *Apologised / Excusé*

Director, Information Society - Action against Crime, Council of Europe / Directeur, Société de l'Information - Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe

Mr Patrick PENNINGCKX - Head of Department, Information Society Department / Chef du Service, Service de la société de l'information

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
DÉMOCRATIE (DG II)**

Mme Claudia LUCIANI - Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directrice,
Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SecrÉTARIAT DU CAHAI

Mme Clementina BARBARO
Co-Secrétaire *du* CAHAI / Co-Secretary of
CAHAI

M. Kristian BARTHOLIN
Co-Secrétaire *du* CAHAI / Co-Secretary of
CAHAI

Mr Aleksandr TIULKANOV - Special advisor on
digital developments / *Conseiller spécial sur les
développements numériques*

Mme Laetitia DIMANCHE - Project Assistant,
Information Society Department / *Assistante de
projet, Service de la société de l'information*

Mme Lucy ANCELIN - Assistant to the CAHAI /
Assistante du CAHAI

Mme Claire ROBINS - Secretariat, Counter-
terrorism division / *Secrétariat, Division Anti-
terrorisme*

Mr Rafael ISMAYILOV - Stagiaire / Trainee